

Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux : le cas des Cecam de Madagascar

*Emmanuelle Bouquet**, *Betty Wampfler***, *Éliane Ralison****,
*Marc Roesch*****¹

Introduction

Les travaux récents sur la pauvreté privilégient une approche dynamique et cherchent à en clarifier les liens avec le risque et la vulnérabilité [Morduch, 1994 ; Kanbur, Squire 1999 ; Hulme, Shepherd, 2003]. La vulnérabilité face au risque peut enfermer les ménages dans un cercle vicieux de pauvreté, faire tomber dans la pauvreté des ménages non pauvres, ou y faire retomber des ménages qui en étaient sortis. Dans ce cadre, les réflexions sur la lutte contre la pauvreté mettent l'accent sur les mécanismes permettant de gérer le risque ex ante et de faire face aux chocs ex post. La diversité et la flexibilité de ces mécanismes sont présentées comme des aspects fondamentaux [Moser, 1998 ; Dercon, 1999 ; Wright, 2000 ; Kabeer, 2002].

La prise en compte explicite du risque et de la vulnérabilité soulève de nouvelles questions sur le rôle des services financiers dans l'économie des ménages. Ces questions prennent un relief particulier compte tenu de l'essor de la microfinance et des attentes qui lui sont associées en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté. Considérer les services financiers (de crédit, mais également d'épargne et d'assurance) comme un mécanisme de gestion du risque et de la vulnérabilité permet d'une part d'alimenter les réflexions sur la nature de la demande et l'adéquation de l'offre [Eswaran, Kotwal, 1989 ; Rutherford, 1999 ; Morduch, 1999 ; Zeller, Sharma, 2002 ; Churchill 2003 ; CGAP, 2003]. Cela permet d'autre

* Économiste, CIRAD, UMR MOISA, Montpellier, F-34398, France – emmanuelle.bouquet@cirad.fr.

** Socio-économiste, UMR MOISA – betty.wampfler@cirad.fr.

*** Agro-économiste, FOFIFA – eralison@yahoo.com.

**** Économiste, IRD, UMR 151 LPED Université de Provence/IRD, en poste à l'Institut Français de Pondichéry Inde – marc.roesch@ifpindia.org.

1. Les données présentées dans cet article ont été recueillies dans le cadre d'un contrat d'étude financé par le Fonds Européen de Développement à Madagascar et sont la propriété du Gouvernement de Madagascar. Les analyses correspondent à des résultats partiels de l'étude et sont de la seule responsabilité des auteurs.

part d'élargir le champ des études d'impact des institutions de microfinance, initialement centrées sur l'augmentation du revenu et du patrimoine [Hulme, 2000]. Selon Sebstad et Cohen [2000], la microfinance pourrait en effet avoir un impact plus significatif sur la réduction de la vulnérabilité que sur la réduction de la pauvreté monétaire *stricto sensu*.

Si la microfinance est porteuse de promesses, elle est également porteuse de défis. En particulier, le développement de la microfinance rurale rencontre des difficultés, en raison de la structure des coûts d'opération mais aussi de la structure des risques auxquels sont confrontées les unités économiques [Barham *et alii*, 1996 ; Yaron, Charitonenko, 1998 ; Wampfler, Lapenu, 2002 ; Nagarajan, Meyer, 2005 ; Christen, Pearce, 2005]. Par son ancienneté (fondé en 1993), sa portée (plus de 80 000 sociétaires) ainsi que par la diversité et le caractère innovant des produits financiers proposés, le réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel de Madagascar (Cecam) est un des pionniers en matière de microfinance rurale et agricole à l'échelle internationale.

Cet article s'intéresse au lien entre risque et microfinance en milieu rural en prenant le cas des sociétaires du réseau Cecam. Il cherche en particulier à explorer la question suivante : dans quelle mesure la trajectoire de crédit des sociétaires constitue-t-elle un dispositif de gestion du risque et de réduction de la vulnérabilité ? La première partie présente le cadre d'analyse, qui explicite les relations entre microfinance, gestion du risque et pauvreté. La deuxième partie présente le contexte des Cecam et la méthode de collecte et d'analyse des données. La trajectoire de crédit est traitée à travers des indicateurs d'intensité (nombre de crédits) et de diversité (nombre de produits différents utilisés). La prise en compte des caractéristiques de la trajectoire de crédit sur une période donnée permet d'intégrer une dimension dynamique et qualitative à l'analyse, à la différence de la variable binaire usuelle présence/absence de crédit. La troisième partie présente les principaux résultats. D'une manière générale, les données suggèrent une relation positive entre la diversité et l'intensité de la trajectoire de crédit des sociétaires des Cecam d'une part, la perception d'une réduction de leur vulnérabilité d'autre part, même si, dans certaines situations, le crédit peut s'avérer une source de risque. Les conditions d'accès aux crédits indiquent par ailleurs une relative équité vis-à-vis des sociétaires les plus pauvres. La conclusion s'appuie sur les résultats pour en dériver des enseignements à portée opérationnelle dans le domaine de la microfinance rurale : la continuité de l'offre de crédit sur le long terme, la diversification des produits financiers, y compris pour l'investissement, et l'adéquation des procédures aux réalités économiques des ménages ruraux apparaissent comme des facteurs déterminants.

Risque, vulnérabilité, et produits financiers : un cadre d'analyse

L'article reprend dans ses grandes lignes le cadre d'analyse développé par Sebstad et Cohen [2000]. Ces auteurs définissent la vulnérabilité en fonction (inverse) de la capacité d'un individu ou d'un ménage de gérer le risque, ex ante ou

ex post. Le lien entre pauvreté et vulnérabilité n'est pas univoque et doit être pensé en dynamique, la vulnérabilité pouvant enfermer des ménages dans des trappes de pauvreté, ou faire glisser dans la pauvreté des ménages non pauvres. Deux principaux mécanismes sont à l'œuvre : d'une part la résilience limitée face à des chocs économiques, ces derniers pouvant freiner un processus d'accumulation voire entraîner une spirale de décapitalisation et de fragilisation prolongée des bases de génération du revenu ; d'autre part l'aversion au risque, qui se traduit par des stratégies de sécurisation pouvant jouer au détriment de la rentabilité des activités [Eswaran, Kotwal, 1990 ; Rozensweig, Binswanger, 1993 ; Morduch, 1995 ; Wood, 2003 ; Zimmerman, Carter, 2003].

Les chocs économiques peuvent affecter les ménages de deux manières : (1) en réduisant leurs revenus, de manière ponctuelle (par exemple en cas de chute de rendement, ou de chute des prix), ou plus structurelle (par exemple en cas de perte d'un outil de production, ou de décès d'un membre productif de la famille) ; (2) en augmentant leurs dépenses (par exemple, en cas de maladie). De manière symétrique, les stratégies de gestion du risque par les ménages renvoient à deux grands types de finalités : (1) lissage des revenus et (2) lissage de la consommation [Morduch, 1995]. Ces stratégies peuvent reposer sur différents mécanismes : diversification des sources de revenus, choix des activités productives, constitution d'un capital, y compris humain et social, gestion de la trésorerie, etc. Pour Sebstad et Cohen, c'est la possibilité de combiner plusieurs types de mécanismes, formels ou informels, et présentant des qualités de flexibilité et de polyvalence, qui contribue à réduire la vulnérabilité.

Les services financiers proposés par les institutions de microfinance, même lorsqu'il ne s'agit pas de produits d'assurance à proprement parler, peuvent constituer un mécanisme important de réduction de la vulnérabilité, en agissant sur différents niveaux [Sebstad, Cohen 2000 ; Zeller, Sharma, 2002 ; Churchill, 2003]. Ex post, par exemple à travers des crédits de dépannage, ils peuvent mitiger les effets négatifs d'un choc. Ex ante, sous diverses modalités (crédit, épargne), ils peuvent contribuer à la diversification des sources de revenu, à la gestion de la trésorerie, à la constitution d'un portefeuille d'actifs, etc., qui constituent autant de mécanismes de protection contre le risque. Combinés, ces différents mécanismes peuvent également promouvoir chez les ménages une attitude moins « risk-averse » et donc potentiellement plus génératrice de revenu.

Si le crédit peut constituer un mécanisme de protection contre le risque, il peut également s'avérer une source de risque. Une difficulté de remboursement, quelle qu'en soit la cause (capacité de paiement mal évaluée, calendrier de remboursement mal calé, choc économique imprévu, etc.), peut se solder par la nécessité de vendre un actif ou de réduire la consommation du ménage. Une cessation de paiement peut se solder par la saisie des actifs mis en garantie. Les problèmes de remboursement peuvent par ailleurs compromettre les possibilités d'accès à des crédits ultérieurs, et donc réduire la gamme de mécanismes de gestion du risque à la disposition du ménage.

Dans leur cadre d'analyse, Sebstad et Cohen accordent une place particulière à la question des actifs (voir également Moser 1998), parce que ceux-ci sont susceptibles d'intervenir de plusieurs manières dans la réduction de la vulnérabilité des ménages : (1) à travers la diversification (et, partant, le lissage) des revenus, (2) à travers la possibilité de liquidation en cas de choc (lissage de la consommation), et (3) en tant que garantie sécurisant l'accès au crédit. Ce rôle important assigné aux actifs vient souligner que le crédit d'investissement reste un des principaux points d'achoppement de la microfinance actuelle.

Contexte et méthode

Créé en 1993, le réseau comptait à la fin de l'année 2005 179 caisses locales et 83 000 sociétaires répartis sur 9 régions du pays. L'encours de crédit s'élevait à 15 milliards d'Aryary², celui d'épargne à 5 milliards d'Ar.

À la différence de nombreuses institutions de microfinance rurale qui se concentrent plutôt sur les secteurs non agricoles et se caractérisent par une certaine standardisation de leur offre financière, les Cecam ont développé dès les premières années d'opération une gamme diversifiée de produits de crédit avec une orientation agricole. Dans le reste de cet article, on s'intéressera plus particulièrement à quatre produits, qui concentrent 80 % de la valeur du portefeuille et 96 % des dossiers de crédits : (1) le crédit productif, essentiellement (mais pas exclusivement) dédié aux activités agricoles ; (2) le GCV (Grenier Commun Villageois), produit de crédit-stockage pour le riz ; (3) le crédit social qui est un crédit de dépannage ; (4) le LVM (Location-Vente Mutualiste), produit de crédit-bail pour l'investissement dans de l'équipement agricole ou non agricole (tab. 1).

Tab. 1 – Caractéristiques moyennes des principaux produits de crédit

	Productif	Crédit-stockage	Social	Crédit-bail
Montants (Ar)	337 000	433 000	45 000	697 000
Durée (mois)	8	6	3	20
N obs.	434	357	113	83

Source : Crédits pris par les 305 ménages sociétaires du panel entre 2003 et 2006.

Sur ces quatre produits, deux ont été conçus explicitement par rapport au risque : le crédit social, pour les aléas du cycle de vie ; le crédit-stockage, pour les risques saisonniers et covariants associés au marché du riz [Rakotoarison, Ratsitoarimanga, 2006]. Le cadre d'analyse de Sebstad et Cohen permet d'intégrer les deux autres types de crédit et la façon dont ils sont susceptibles d'avoir un effet sur la vulnérabilité : le crédit productif en lien avec la gestion de trésorerie (saisonna-

2. 1 euro = 2 500 Ar.

lité des cycles agricoles)³ ; le crédit-bail en lien avec le rôle du portefeuille d'actifs dans la capacité à faire face au risque. Le crédit-bail présente par ailleurs un intérêt particulier compte tenu de l'absence quasi-généralisée de crédits d'investissement dans le secteur de la microfinance, et plus encore dans la microfinance rurale [Wampfler, Bouquet, Ralison 2007].

Les données sont issues de deux phases d'enquêtes, réalisées en 2003 et en 2006 auprès de ménages ruraux de Madagascar, dans le cadre d'une étude d'impact du réseau. Les ménages enquêtés comprennent des sociétaires des Cecam et des non sociétaires. Un questionnaire quantitatif comprenant différents modules relatifs à l'économie du ménage et à sa trajectoire de crédit a été appliqué à un même panel à deux reprises, au printemps 2003 (N = 507) et au printemps 2006 (N = 412⁴). Des entretiens approfondis orientés sur les logiques et les perceptions des ménages ont été conduits auprès de 100 ménages en 2003, 50 en 2006. Dans la mesure où l'article s'intéresse plus spécifiquement aux caractéristiques de la trajectoire de crédit, les données présentées se concentrent sur les sociétaires (N = 305 en 2006).

L'article cherche à apporter des éléments de réponse à la question suivante : dans quelle mesure la trajectoire de crédit constitue-t-elle un dispositif de gestion du risque et de réduction de la vulnérabilité ? Il s'appuie sur des statistiques descriptives, qui correspondent à une première phase de traitement des données de panel collectées en 2006, mises en perspective avec les données collectées auprès des mêmes sociétaires en 2003. Les nombreux matériaux qualitatifs ainsi que les résultats plus larges de l'étude 2003 [Wampfler *et alii*, 2003] permettent de compléter et de valider les interprétations.

Afin de restituer la dimension dynamique et de comparer les sociétaires sur une période similaire, les principales variables analysées renvoient aux trajectoires des sociétaires entre 2003 et 2006. La trajectoire de crédit est traitée à travers des indicateurs d'intensité (nombre de crédits sur la période) et de diversité (nombre de produits différents utilisés). La notion de vulnérabilité est abordée à travers un indicateur subjectif qui est l'évaluation par les sociétaires de l'évolution entre 2003 et 2006 de leur capacité à faire face aux problèmes. L'évolution de la vulnérabilité pouvant être imputable à de nombreux facteurs, un indicateur complémentaire porte sur la perception par les sociétaires du rôle des Cecam dans cette évolution. Tout au long de l'article, une question récurrente est celle de savoir si les dynamiques de vulnérabilité et d'accès au crédit touchent les ménages de manière différenciée selon leur niveau de pauvreté relative. On utilisera une catégorisation des ménages en trois classes : aisés, moyens et pauvres. Cette catégorisation correspond à la situation des ménages au début de la période d'étude, en 2003. Elle a été réalisée à partir d'une analyse factorielle des correspondances

3. C'est également le cas du crédit-stockage, pour les cultures de contre-saison.

4. La différence correspond à l'attrition.

intégrant différents indicateurs d'activité, de revenu et de patrimoine [Wampfler et alii, 2003]⁵.

Tab. 2 – Classes de ménages

	Aisés	Moyens	Pauvres
N obs.	99	152	161
% total enquêtés	24 %	37 %	39 %
% sociétaires	27 %	42 %	31 %
Revenu monétaire moyen (millions Ar 2003)	2,4	1,0	0,3
Patrimoine moyen (équipement et cheptel) (millions Ar 2003)	2,5	1,0	0,6
% de ménages dont le revenu est exclusivement agricole	22 %	40 %	52 %

Principaux résultats

Trajectoires de crédit

- Intensité et diversité

Le tableau 3 présente les principales combinaisons dans les trajectoires de crédit des sociétaires depuis leur adhésion jusqu'en 2006. Il illustre l'importance de la diversification des produits de crédit CECAM (84 % des sociétaires ont utilisé au moins deux produits de la gamme CECAM depuis leur adhésion, et 19 % en ont utilisé au moins quatre) et met en évidence le rôle pivot du crédit productif, en binôme avec le crédit-stockage.

Tab. 3 – Combinaisons de crédits dans la trajectoire de crédit depuis l'adhésion

Nombre de produits différents	% de sociétaires	Combinaisons les plus fréquentes	% du total de combinaisons
0	5 %	–	–
1	11 %	Productif	68 %
2	30 %	<ul style="list-style-type: none"> • Productif – crédit-stockage • Productif – Social 	59 % 23 %

5. La question des changements éventuels de catégorie entre 2003 et 2006 sort du champ du présent article.

Tab. 3 – Combinaisons de crédits dans la trajectoire de crédit depuis l'adhésion (suite)

Nombre de produits différents	% de sociétaires	Combinaisons les plus fréquentes	% du total de combinaisons
3	35 %	<ul style="list-style-type: none"> • Productif – crédit-stockage – Social • Productif – crédit-stockage – crédit-bail 	40 % 34 %
≥ 4	19 %	<ul style="list-style-type: none"> • Productif – crédit-stockage – crédit-bail – Social 	58 %
Total	100 % (N = 305)		

Le tableau 4 présente les caractéristiques des trajectoires de crédit sur la période 2003-2006, ce qui permet de comparer des sociétaires présentant des anciennetés d'adhésion dissemblables. Il confirme la dimension de diversité (deux crédits différents en moyenne sur la période) et souligne la dimension de l'intensité de la trajectoire de crédit : en moyenne sur la période, chaque sociétaire a eu recours à près de quatre crédits, soit plus d'un crédit par an.

Tab. 4 – Caractéristiques moyennes des trajectoires de crédit 2003-2006

	Tous sociétaires (N = 305)	Aisés	Moyens	Pauvres
Nombre de crédits (intensité)	3,7	3,2	3,9	3,8
Nombre de crédits différents (diversité)	1,8	1,6	1,9	1,9

• Utilisation des crédits

Les déclarations des sociétaires sur l'utilisation principale des crédits pris entre 2003 et 2006 indiquent que la plupart des crédits sont affectés conformément à la finalité pour laquelle ils ont été conçus : crédit social pour résoudre un problème urgent (88 % des cas), crédit productif et crédit-stockage pour financer des activités productives (87 % et 66 % respectivement), crédit-bail pour financer un investissement (93 %). Celui-ci n'est pas nécessairement d'ordre productif : il concerne un équipement ménager dans 36 % des cas.

Les sociétaires avaient la possibilité de déclarer jusqu'à trois utilisations pour chaque crédit. L'objectif était de mettre en évidence la fongibilité des crédits et l'intérêt que le crédit peut présenter comme source de flexibilité permettant de répondre à la diversité des besoins des ménages dans la gestion de leurs finances. Selon les déclarations des ménages, 13 % seulement des crédits font l'objet d'utilisations multiples. Ce pourcentage s'élève à 22 % pour le crédit-stockage, qui

présente un caractère plus polyvalent. La prise en compte des réponses multiples fait augmenter la part des crédits qui sont affectés tout ou partie au financement des activités productives, agricoles et non agricoles.

Il est possible que les sociétaires aient sous-déclaré les utilisations multiples par manque de confiance dans la confidentialité des réponses vis-à-vis des Cecam⁶. Les données peuvent cependant suggérer une autre interprétation, qui a été confirmée dans les entretiens qualitatifs. Dans la mesure où les sociétaires ont la possibilité de combiner différents produits de la gamme Cecam de manière séquentielle et/ou concomitante, la fonction de flexibilité est assurée par la diversification des produits et l'adaptation des procédures plutôt que par la diversion des montants du crédit vers une utilisation autre que celle prévue par les Cecam.

Les entretiens qualitatifs avec les sociétaires confirment l'importance qu'ils accordent à, d'une part, la possibilité de jouer sur les combinaisons de produits offerts par les Cecam et, d'autre part, la continuité dans l'accès aux crédits année après année (notamment pour le crédit productif et le crédit-stockage en lien avec les cycles de production et de commercialisation). Les sociétaires soulignent en particulier l'importance de maintenir une bonne relation avec les Cecam afin de sécuriser l'accès aux crédits ultérieurs. L'objectif de continuité dans l'accès au crédit remplit ainsi une fonction d'incitation au remboursement.

- Conditions d'accès

Même si la microfinance se fixe comme objectif de réduire le niveau d'exclusion vis-à-vis des produits financiers, elle n'est souvent pas exempte de problèmes de rationnement de crédit, notamment à l'encontre des ménages les plus pauvres [Mosley, Hulme, 1998]. Le sociétariat des Cecam présente lui-même un biais en faveur des ménages aisés et moyens au détriment des ménages pauvres [Wampfler *et alii*, 2003]. Cela dit, les Cecam parviennent à toucher un sociétariat composé à 31 % de ménages pauvres, et les données suggèrent que les conditions d'accès aux crédits Cecam sont relativement équitables. Le tableau 4 montre ainsi que les niveaux moyens d'intensité et de diversité des trajectoires de crédit entre 2003 et 2006 sont indépendants du niveau de richesse des ménages (tests de Student non significatifs). La distribution de l'ensemble des crédits pris par les sociétaires depuis leur adhésion (tab. 5) ne montre pas de déséquilibre en fonction du niveau de richesse, à l'exception du crédit-bail (Khi2 significatif à 1 %). Le crédit-bail est surreprésenté chez les ménages riches, mais il touche également 22 % de ménages pauvres, ce qui est notable pour un crédit d'investissement rural.

6. Les déclarations d'utilisation peuvent être sujettes à caution lorsque les ménages perçoivent un risque de rétorsion de la part de l'institution financière en cas d'utilisation non conforme aux procédures. Dans la mesure où les Cecam n'exercent pas de contrôle sur l'utilisation des crédits, le niveau de fiabilité de ces déclarations peut être considéré comme satisfaisant.

Tab. 5 – Distribution des crédits depuis l'adhésion, par classe de richesse

	Aisé	Moyen	Pauvre	Total	N obs.
Productif	22 %	48 %	31 %	100 %	1 041
Crédit-stockage	25 %	44 %	31 %	100 %	735
Social	21 %	49 %	30 %	100 %	338
Crédit-bail	37 %	41 %	22 %	100 %	130
Total crédits	23 %	46 %	30 %	100 %	2 244
Total sociétaires	27 %	42 %	30 %	100 %	305

Un déséquilibre de distribution des crédits par classe de richesse ne traduit pas nécessairement de processus d'exclusion. Il peut également révéler une segmentation de la demande de crédit. Le rationnement sur les crédits peut être appréhendé plus directement à travers deux autres indicateurs : le refus de crédit et une différence entre le montant demandé et le montant obtenu [Barham *et alii*, 1996 ; Zeller, 1994]⁷. Le tableau 6 montre que la distribution de ces deux indicateurs est indépendante du niveau de richesse des ménages (Khi2 non significatif).

Tab. 6 – Rationnement du crédit entre 2003 et 2006, par classe de richesse

	aisé	moyen	pauvre	total	N obs.
Différence de montant					
oui	28 %	43 %	29 %	100 %	72
non	23 %	47 %	30 %	100 %	233
Refus de crédit					
oui	25 %	41 %	35 %	100 %	69
non	28 %	43 %	29 %	100 %	236

Une analyse de la distribution des incidents de paiement enregistrés par les Cecam sur l'ensemble des crédits pris par les sociétaires depuis leur adhésion (tab. 7) montre que leur occurrence est indépendante du niveau de richesse des ménages (Khi2 non significatif). En revanche, il semble qu'en cas d'incident de paiement, les pauvres soient plus susceptibles d'essayer un refus lors de la demande suivante : le motif « refus pour cause d'incident de paiement lors du crédit antérieur » représente 42 % des cas de refus pour les pauvres, contre 20 % pour les non pauvres.

7. Ces indicateurs n'excluent pas l'existence d'autres mécanismes non observables de rationnement, notamment à travers l'auto-exclusion de certains ménages.

Tab. 7 – Distribution des incidents de paiement sur l'ensemble des crédits depuis l'adhésion, par classe de richesse

Incident de paiement	aisé	moyen	pauvre	total	N obs.
non	25 %	46 %	29 %	100 %	1 985
oui	21 %	46 %	33 %	100 %	366
Total	24 %	46 %	30 %	100 %	2 351

Cette équité relative est à mettre au crédit des procédures Cecam qui, bien que rigoureuses, permettent des aménagements dans les garanties, les montants et les calendriers de paiement. La construction progressive d'un historique de crédit auprès de l'institution joue également un rôle important, et tout particulièrement dans l'accès au crédit-bail. L'ancienneté moyenne des sociétaires au moment de leur premier crédit-bail est de quatre ans, significativement supérieure à celle du premier crédit productif (un an). Du point de vue de l'institution, cela peut traduire le temps nécessaire à la construction de la confiance et à l'évaluation de la capacité de paiement. Du point de vue des sociétaires (et notamment les pauvres), cela peut traduire un effet progressif d'apprentissage et d'augmentation de la confiance en leur capacité à prendre des risques d'investissement. Cette interprétation est confirmée par les enquêtes qualitatives menées en 2006.

Vulnérabilité et trajectoire de crédit

• Perception de la vulnérabilité et du rôle des Cecam

La perception par les sociétaires des Cecam de l'évolution de leur vulnérabilité entre 2003 et 2006 est globalement positive (tab. 8) : 63 % indiquent une réduction, 10 % une aggravation. Cette perception est indépendante du niveau de richesse des ménages (Khi2 non significatif), ce qui confirme le postulat du cadre d'analyse sur l'absence de connexion automatique entre pauvreté et vulnérabilité.

L'évolution de la vulnérabilité pouvant être imputable à de nombreux facteurs, un indicateur complémentaire porte sur la perception par les sociétaires du rôle des Cecam dans cette évolution. 56 % des sociétaires ayant déclaré une modification (dans le sens d'une réduction ou d'une aggravation) de leur niveau de vulnérabilité considèrent que le fait d'être sociétaire Cecam a influé positivement dans cette évolution, soit en contribuant à la réduction de la vulnérabilité, soit en en mitigeant l'aggravation. 25 % considèrent que le rôle des Cecam a été neutre. À l'inverse, 19 % considèrent que le fait d'être sociétaire Cecam a influé de manière négative, ce qui suggère que le crédit peut dans certains cas s'avérer une source de risque (voir *infra*). À nouveau, ces perceptions sont indépendantes du niveau de richesse des ménages.

Tab. 8 – Évaluation par les sociétaires de l'évolution de leur vulnérabilité entre 2003 et 2006

	Total	Aisés	Moyens	Pauvres
Évaluation de l'évolution de la vulnérabilité				
réduction	63 %	54 %	68 %	65 %
aggravation	10 %	10 %	8 %	13 %
pas de changement	27 %	37 %	24 %	23 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
N obs.	304	82	129	93
Évaluation du rôle joué par les Cecam dans l'évolution de la vulnérabilité				
rôle positif	56 %	62 %	53 %	56 %
rôle négatif	19 %	17 %	22 %	17 %
rôle neutre	25 %	21 %	24 %	28 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
N obs.	222*	52	98	72

* Sous échantillon de sociétaires ayant déclaré un changement dans leur niveau de vulnérabilité entre 2003 et 2006.

• Trajectoires de crédit et vulnérabilité

Le tableau 9 met en évidence une relation entre les caractéristiques de la trajectoire de crédit et la perception d'une réduction de la vulnérabilité par les sociétaires. Les sociétaires qui déclarent une réduction de leur vulnérabilité présentent à la fois des niveaux moyens d'intensité et de diversité des crédits supérieurs aux autres catégories de réponse (les tests de Student sont significatifs à 1 %). Notre interprétation, confortée par les entretiens qualitatifs, est que les sociétaires tirent un sentiment de résilience accrue du fait de pouvoir compter sur une source continue et diversifiée de crédits.

Tab. 9 – Caractéristiques moyennes de la trajectoire de crédit entre 2003 et 2006 et évaluation par les sociétaires de l'évolution de leur vulnérabilité

	Nombre de crédits (intensité)	Nombre de crédits différents (diversité)
Total (N = 305)	3,7	1,8
Évaluation de l'évolution de la vulnérabilité		
réduction	4,3	2,1
aggravation	2,1	1,4
pas de changement	2,9	1,5
Évaluation du rôle joué par les Cecam dans l'évolution de la vulnérabilité		
rôle positif	4,4	2,1
rôle négatif	3,8	1,8
rôle neutre	2,7	1,6

L'analyse de l'évaluation du rôle joué par les Cecam dans l'évolution de la vulnérabilité apporte un éclairage complémentaire. Les sociétaires qui déclarent un rôle positif des Cecam présentent des niveaux moyens d'intensité et de diversité des crédits supérieurs aux sociétaires qui déclarent un rôle neutre (les tests de Student sont significatifs à 1 %), ce qui renforce le résultat précédent. En revanche, les différences de trajectoires entre les sociétaires qui déclarent que les Cecam ont influé de manière positive versus négative ne sont pas statistiquement significatives. Ce résultat suggère que si une trajectoire de crédit combinant des caractéristiques d'intensité et de diversité peut constituer un dispositif de réduction de la vulnérabilité, elle peut également représenter une source de risque.

Crédit comme source de risque

L'enquête fournit des données détaillées sur les modalités de remboursement de 471 crédits pris par les sociétaires entre 2003 et 2006. Dans 16 % des cas, les sociétaires ont rencontré des difficultés de remboursement. Le fait de déclarer une difficulté exprime la perception du ménage sur sa capacité de remboursement et sur la tension que le crédit peut faire peser sur son économie. Cela ne se traduit pas nécessairement par un retard de paiement et encore moins par une cessation de paiement. Dans l'ensemble, ces difficultés sont indépendantes du niveau de richesse du sociétaire (Khi2 non significatif).

Les causes de ces difficultés telles que présentées par les sociétaires peuvent être regroupées en deux catégories. La première tient à des facteurs aléatoires qui

sont susceptibles de toucher aussi bien des ménages aisés, moyens ou pauvres : dans 35 % des cas, il s'agit d'une réduction du revenu espéré (chute des prix, chute du rendement, dégradation ou vol de l'équipement productif) ; dans 18 % des cas, il s'agit d'une augmentation imprévue des dépenses, essentiellement pour cause de maladie ou d'accident. La deuxième tient aux caractéristiques du produit de crédit. En particulier, le retard d'activité lié à un retard dans le déblocage du crédit est cité dans 31 % des cas. Dans la mesure où les activités des sociétaires présentent un caractère saisonnier affirmé, un retard peut effectivement avoir des conséquences importantes sur la capacité de remboursement. Par contraste, l'inadéquation du calendrier de paiement (échéances trop rapprochées) et le montant trop élevé des traites ne sont cités que dans 4 % et 1 % des cas respectivement. Deux mécanismes complémentaires peuvent expliquer ce résultat : d'une part, l'efficacité des procédures d'attribution des crédits Cecam, qui permettent d'éviter le surendettement des ménages ; d'autre part, l'autocensure des ménages (notamment les pauvres) qui traduit également leur propre capacité d'évaluation de leur capacité de paiement et leur aversion face au risque de surendettement.

Dans 48 % des cas, la difficulté de remboursement s'est soldée par un retard à l'échéance et l'acquittement de pénalités. Le rééchelonnement n'est intervenu qu'en une occasion, ce qui tend à confirmer que les difficultés rencontrées relèvent plus de la gestion des flux de trésorerie que du surendettement. Dans 26 % des cas, la difficulté s'est soldée par la vente non prévue d'un actif. Selon la nature de l'actif, cette vente peut prendre deux sens très différents. Si l'actif assurait essentiellement une fonction d'épargne, sa vente traduit plutôt une capacité de résilience du ménage par rapport aux aléas économiques. Si l'actif assurait essentiellement une fonction productive, sa vente risque d'hypothéquer la capacité future de génération de revenu du ménage, entraînant une aggravation de sa vulnérabilité. Si l'on regroupe dans cette catégorie le foncier, les animaux de trait, les véhicules et le gros équipement agricole et non agricole, les ventes potentiellement génératrices de vulnérabilité comptent pour la moitié des ventes non prévues d'actifs pour faire face à une difficulté de remboursement. Enfin, dans 19 % des cas, le sociétaire a eu recours à un autre crédit, contracté auprès du cercle familial et social proche, ce qui souligne l'importance du capital social mais ne fait que repousser le problème.

Au-delà des difficultés effectives de remboursement déclarées par les sociétaires, l'évaluation qu'ils portent sur les différents produits de crédit illustre les mécanismes opérationnels qui peuvent transformer le crédit en source de risque. Deux critiques, formulées respectivement par 31 % et 15 % des utilisateurs du crédit en question, retiennent plus particulièrement l'attention. La première, qui confirme les résultats précédents, porte sur le retard de déblocage pour le crédit productif. Plus que le délai moyen, qui est connu des sociétaires et peut être intégré dans leur planification, ce sont les dépassements imprévisibles qui posent problème. La deuxième critique porte sur la durée parfois trop courte du crédit social, qui peut être perçue comme source de pression sur les finances d'un ménage déjà fragilisé par le choc économique qui a motivé la prise de crédit. Les Cecam ont pris acte de ces retours : ils ont étendu récemment la durée minimum du crédit

social et réfléchissent à des moyens de réduire les risques de dépassement de délais dans les octrois de crédit productif.

Conclusions et enseignements pour la microfinance rurale

L'article cherche à apprécier dans quelle mesure la trajectoire de crédit constitue un dispositif de gestion du risque et de réduction de la vulnérabilité. Les données suggèrent une relation positive entre la diversité et l'intensité de la trajectoire de crédit des sociétaires des Cecam d'une part, la perception d'une réduction de leur vulnérabilité d'autre part. Notre interprétation est que les sociétaires tirent un sentiment de résilience accrue du fait de pouvoir compter sur une source continue et diversifiée de crédits. Chaque produit pris séparément est susceptible de jouer un rôle différent dans la gestion du risque, ex ante ou ex post. Le rôle spécifique du crédit-bail dans la construction d'un portefeuille d'actifs, même chez des ménages pauvres, doit être souligné compte tenu de la grande rareté de produits d'investissement en microfinance, qui plus est rurale. La possibilité de combiner plusieurs produits différents, de manière séquentielle et/ou concomitante, assure la flexibilité nécessaire pour répondre à la diversité des besoins des ménages. Par ailleurs, même si le sociétariat des Cecam présente un biais en faveur des ménages non pauvres, l'analyse des conditions d'accès aux différents crédits indique une relative équité vis-à-vis des sociétaires les plus pauvres.

Dans certaines situations, le crédit peut s'avérer une source de risque. Dans le cas des Cecam, les procédures d'estimation de la capacité de paiement ainsi que les modalités de remboursement apparaissent dans l'ensemble fonctionnelles. Les données suggèrent que les difficultés rencontrées sont plutôt le résultat d'aléas imprévisibles, qui affectent tant les ménages pauvres que non pauvres. L'évaluation des crédits par les sociétaires met cependant le doigt sur deux sources potentielles de risque liées aux attributs des produits : le délai d'octroi parfois excessif (et surtout difficilement prévisible) du crédit productif, alors qu'un débours opportun est essentiel à la bonne conduite des activités saisonnières ; la durée parfois trop courte du crédit social, qui peut faire peser une charge financière lourde sur un ménage déjà fragilisé par un choc économique. Les Cecam ont pris acte de ces retours et ont commencé à apporter des réponses opérationnelles.

L'expérience des Cecam est porteuse de plusieurs enseignements pour la microfinance rurale. En premier lieu, la diversité des besoins appelle une flexibilité de l'offre, que la diversification de la gamme de produits, encore peu généralisée dans le secteur, peut contribuer à assurer. Afin d'éviter de transformer des crédits en sources de risque pour les ménages, les processus de conception et de fourniture des crédits doivent veiller à respecter les cycles qui rythment les activités productives et les flux de trésorerie des ménages ruraux. En deuxième lieu, la mise en évidence du rôle de la trajectoire de crédit souligne l'importance d'inscrire l'offre de produits financiers dans la durée. Réciproquement, cette assurance de durée fonctionne comme une incitation au remboursement des crédits, dans l'optique de sécuriser l'accès aux crédits futurs. Enfin, en mettant l'accent sur le rôle des actifs,

les approches par la réduction de la vulnérabilité interpellent les acteurs de la microfinance sur les carences en matière de crédit d'investissement. Le produit de crédit-bail des Cecam est particulièrement novateur à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

- BARHAM B.L., BOUCHER S., CARTER M.R. [1996], « Credit constraints, credit unions, and small-scale producers in Guatemala », *World Development*, vol. 24, n° 5, p. 793-806.
- CGAP [2003]. « Microfinance et gestion des risques : la perspective du client », in I. Guérin et J.-M. Servet (dir.), *Exclusion et liens financiers. Microfinance : leçons du sud*, Paris, Economica, p. 31-38.
- CHRISTEN R.P., PEARCE D. [2005], « Managing risk and designing products for agricultural microfinance : features for an emerging model », *Occasional paper No 11*, Washington DC, CGAP, http://www.cgap.org/portal/binary/com.epicentric.contentmanagement.servlet.ContentDeliveryServlet/Documents/OccasionalPaper_11.pdf.
- CHURCHILL C. [2003]. « La microassurance est-elle une priorité pour les pauvres ? Comprendre la demande de services financiers de gestion des risques », in I. Guérin et J.-M. Servet (dir.), *Exclusion et liens financiers. Microfinance : leçons du sud*, Paris, Economica, p. 39-55.
- DERCON S. [1999], « Income risk, coping strategies and safety nets », Washington DC, The World Bank.
- DERCON S. [2006], « La vulnérabilité : une perspective microéconomique », *Revue d'économie du développement*, n° 4, p. 79-118.
- ESWARAN M., KOTWAL A. [1989], « Credit as insurance in agrarian economies », *Journal of Development Economics*, vol. 31, n° 1, p. 37-53.
- ESWARAN M., KOTWAL A. [1990], « Implications of Credit Constraints for Risk Behaviour in Less Developed Economies », *Oxford Economic Papers*, vol. 42, n° 2, p. 473-482.
- GUBERT F., ROUBAUD X. [2005], « Analyser l'impact d'un projet de microfinance : l'exemple d'ADÉFI à Madagascar », *Notes et Documents No 19*, Paris, AFD, <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/publications/notesetdocuments/ND-19.pdf>.
- HULME D. [2000], « Impact Assessment Methodologies for Microfinance : Theory, Experience and Better Practice », *World Development*, vol. 28, n° 1, p. 79-98.
- HULME D., SHEPHERD A. [2003], « Conceptualizing Chronic Poverty », *World Development*, vol. 31, n° 3, p. 403-423.
- KABEER N. [2002], « Safety nets and opportunity ladders : addressing vulnerability and enhancing productivity in South Asia », *Working paper No 159*, Londres, ODI, http://www.odi.org.uk/publications/working_papers/wp159.pdf.
- KANBUR R., SQUIRE L. [1999], « The evolution of thinking about poverty : exploring the interactions », *Background paper prepared for the World Development Report 2000/2001 on Poverty and Development*, Washington DC, The World Bank.
- MORDUCH J. [1994], « Poverty and vulnerability », *The American Economic Review*, vol. 84, n° 2, p. 221-225.
- MORDUCH J. [1995], « Income Smoothing and Consumption Smoothing », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 3, p. 103-114.
- MORDUCH J. [1999], « Between the state and the market : can informal insurance patch the safety net ? », *The World Bank Research Observer*, vol. 14, n° 2, p. 187-207.

- MOSER C. [1998], « The asset vulnerability framework : Reassessing urban poverty reduction strategies », *World Development*, vol. 26, n° 1, p. 1-19.
- MOSLEY P., HULME D. [1998], « Microenterprise finance : Is there a conflict between growth and poverty alleviation ? » *World Development*, vol. 26, n° 5, p. 783-790.
- NAGARAJAN G., MEYER R. [2005], « Rural finance : recent advances and emerging lessons, debates and opportunities », *Working paper No 0041-05*, Columbus, Ohio State University – Department of agricultural, environmental and development economics, <http://aede.osu.edu/resources/docs/pdf/GLRUDSWE-YARD-4P14-F4YHR47SMU2X0U77.pdf>.
- RAKOTOARISON B., RATSITOARIMANGA N.H. [2006], « Microfinance rurale à Madagascar : le grenier commun villageois », *Grain de Sel*, n° 36, p. 5-6.
- ROSENZWEIG M., BINSWANGER H. [1993], « Wealth, weather risk and the composition and profitability of agricultural investments », *The Economic Journal*, vol. 103, n° 416, p. 56-78.
- RUTHERFORD S. [1999], *The poor and their money*, Manchester, University of Manchester – Institute for Development Policy and Management.
- SEBSTAD J., COHEN M. [2000], *Microfinance, risk management and poverty*, Washington DC, USAID AIMS Project.
- WOOD G. [2003], « Staying Secure, Staying Poor : The “Faustian Bargain” », *World Development*, vol. 31, n° 3, p. 455-471.
- WAMPFLER B., ROESCH M., RALISON E. [2003], *Etude d'impact du réseau CECAM Madagascar. Synthèse des résultats de la première année d'étude*, Montpellier, CIRAD.
- WAMPFLER B., LAPENU C. [2002], « Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance ? », *Résumé exécutif. Séminaire de Dakar, 21-24 janvier 2002*, Montpellier, CIRAD-CERISE, <http://microfinancement.cirad.fr/fr/news/bim/Resume-executif-VF.pdf>.
- WAMPFLER B., BOUQUET E., RALISON E. [2007], « Microfinance et investissement rural : l'expérience de crédit-bail du réseau CECAM de Madagascar », communication in International Conference on Rural Finance Research : Moving Results into Policies and Practice, FAO, Rome, 19-21 mars 2007. http://www.ruralfinance.org/servlet/BinaryDownloaderServlet/46950_Paper_6.pdf?filename=1175154502437_microfinance_et_investissement_rural.pdf&refID=46950.
- WRIGHT G. [2000], *Necessity as the mother of invention : how poor people protect themselves against risk*, Bethesda, DAI-USAID. Microenterprise Best Practices Project.
- YARON J., BENJAMIN M., CHARITONENKO S. [1998], « Promoting Efficient Rural Financial Intermediation », *World Bank Res Obs*, vol. 13, n° 2, p. 147-170.
- ZELLER M. [1994], « Determinants of credit rationing : A study of informal lenders and formal credit groups in Madagascar », *World Development*, vol. 22, n° 12, p. 1895-1907.
- ZELLER M., LAPENU C., MINTEN B. *et alii* [1999], « Pathways of rural development in Madagascar : an empirical investigation of the critical triangle between environmental sustainability, economic growth and poverty alleviation », *Quarterly Journal of International Agriculture*, vol. 2, p. 105-127.
- ZELLER M., SHARMA M. [2000], « Many borrow, more save, and all insure : implications for food and microfinance policy », *Food policy*, vol. 25, p. 143-167.
- ZIMMERMAN F.J., CARTER M.R. [2003], « Asset smoothing, consumption smoothing and the reproduction of inequality under risk and subsistence constraints », *Journal of Development Economics*, vol. 71, n° 2, p. 233-260.